

Date : 08/11/2013

Programme d'actions de prévention
--

Année : 2013

P2731_C4351

Nom de l'établissement : **MUSEE D'ARCHEOLOGIE NATIONALE**

Nom de l'établissement : MUSEE D'ARCHEOLOGIE NATIONALE					A réaliser	
	Description du risque	Niveau	Priorité	Mesures de prévention	avant le	par
1	Equipements de travail (outils, machines)					
	Administratif	1,00				
	Pôle documentation	1,00				
	Surveillance de jour	1,00				
	Surveillance de nuit	1,00				
	Prise de vue	1,00				
2	Risques chimiques					
	Administratif	1,00				
	Pôle documentation	1,00				
	Surveillance de jour	1,00				
	Surveillance de nuit	1,00				
	Prise de vue	1,00				
3	Risques liés à l'électricité			Des actions de prévention sont à mettre en place malgré l'absence de mise en évidence d'un risque lié à l'électricité.		
	Administratif	1,00				
	Pôle documentation	1,00		Supprimer les rallonges et câbles au sol, faire pour cela appel à l'agent électricien afin de réorganiser les branchements. Mettre en place des goulottes ou des passe-câbles en cas de nécessité de maintien en place des câbles actuellement présents.		
	Surveillance de jour	1,00				
	Surveillance de nuit	1,00				
	Prise de vue	1,00		Veiller à la conformité des prises électriques du bureau de Loïc Hamon. Mettre en place des passe-câbles pour limiter le risque d'arrachement et de piétinement des câbles.		

4	Risques liés au bruit				
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00	Envisager la dotation en casque auditif ou bouchons d'oreille pour Madame de Priester pour limiter la gêne ressentie lors des dépoussiérages de livres à l'aide du petit aspirateur.		
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			
5	Risques liés à l'éclairage		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	2,89	Faire réaliser une étude et un mesurage précis des lux pour chaque poste de travail. Disposer des lampes d'appoint plus puissantes pour limiter la gêne mentionnée par certains agents. Bibliothèque : étudier la possibilité de placer différemment les bureaux, y compris en les laissant dans les alcôves, afin de supprimer le recours aux stores et de bénéficier d'un maximum de lumière naturelle.		
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			
6	Risques liés aux ambiances thermiques		Des actions de prévention sont à mettre en place malgré l'absence de mise en évidence d'un risque lié aux ambiances thermiques.		
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00	Revoir l'isolation des fenêtres en fonction des demandes formulées par les différents agents.		
	Surveillance de jour	1,00	Faire appel à la société de maintenance chargée de la soufflerie et mettre en place les réparations nécessaires à une régulation harmonieuse de la température.		
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			

7	Risques liés aux vibrations				
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00			
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			
8	Risques liés aux rayonnements				
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00			
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			
9	Risques biologiques		Des actions de prévention sont à mettre en place malgré l'absence de mise en évidence d'un risque biologique.		
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00	Envisager la venue d'une société de désinsectisation afin d'étudier la présence d'éventuels nids d'insectes en extérieur et procéder le cas échéant à leur éradication.		
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			

10	Activités manuelles des postes de travail		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Administratif	2,56	<p>Envisager la mise en place d'un pôle services techniques.</p> <p>Étudier, en accord avec les agents, un roulement de la gestion du courrier pour limiter les manutentions par l'assistante administrative.</p> <p>Envisager de réduire la masse de courrier manipulé en le plaçant dans plusieurs bacs et faire alors appel au renfort de personnel pour éviter la multiplication des déplacements.</p> <p>Faire suivre aux agents une formation gestes et postures.</p> <p>Poursuivre la mise à disposition des aides à la manutention et sensibiliser les agents au recours au renfort de personnel et à la nécessité de mettre en place de l'entraide entre les services.</p> <p>Veiller à fournir aux agents des éléments de confort permettant la réduction de la gêne liée au travail sur écran : repose-pieds, souris ergonomique, repose-poignets...</p>		
	Pôle documentation	2,22	<p>Poursuivre la mise à disposition des aides à la manutention et sensibiliser les agents au recours au renfort de personnel et à la nécessité de mettre en place de l'entraide entre les services.</p> <p>Veiller à fournir aux agents des éléments de confort permettant la réduction de la gêne liée au travail sur écran : repose-pieds, souris ergonomique, repose-poignets...</p> <p>Envisager la venue d'un ergonome pour étudier la réorganisation des postes de travail.</p> <p>Étudier avec Madame de PRIESTER la possibilité d'un déménagement pour une installation dans un bureau inoccupé de la zone des archives.</p>		
	Surveillance de jour	2,22	<p>Envisager la mise en place d'un pôle services techniques.</p> <p>Sensibiliser les agents au recours au renfort de personnel et à la nécessité de mettre en place de l'entraide entre les services.</p> <p>Poursuivre la mise à disposition de sièges et rappeler aux agents la nécessité de faire des pauses régulières.</p> <p>Faire suivre aux agents une formation gestes et postures.</p>		
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	2,22	<p>Faire suivre aux agents une formation gestes et postures.</p> <p>Rappeler aux agents la nécessité de recourir aux aides à la manutention dès que possible.</p>		

11	Manutention mécanique et déplacements		Des actions de prévention sont à mettre en place malgré l'absence de mise en évidence d'un risque lié aux locaux de travail.		
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00	Veiller à l'information de l'agent COTOREP lors du moindre changement apporté au sens de circulation ou des travaux éventuels pouvant être réalisés sur les cheminements empruntés par cet agent.		
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			
12	Risque d'incendie ou d'explosion		Des actions de prévention sont à mettre en place pour l'ensemble des agents.		
	Administratif	2,78	Mettre en place un plan d'évacuation et réaliser des exercices d'évacuation des locaux. Désigner des guides et des serre-files, les former et envisager aussi la formation d'équipiers de première intervention. Poursuivre la rigueur actuelle en matière de vérification des moyens de lutte contre l'incendie.		
	Pôle documentation	2,78			
	Surveillance de jour	2,78			
	Surveillance de nuit	2,78			
	Prise de vue	2,44			
12	Risque ATEX				
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00			
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			

13	Risques liés aux locaux de travail		Des actions de prévention sont à mettre en place malgré l'absence de mise en évidence d'un risque lié aux locaux de travail.		
	Administratif	1,00	Mettre en place un système de tri sélectif et de recyclage : papiers, cartons, brochures, toners...		
	Pôle documentation	1,00	Envisager la mise en place de filtres à air et d'assainissants naturels pour limiter l'exposition de l'agent allergique à la poussière. Revoir, en liaison avec l'agent concerné, le cahier des charges mis en place avec l'entreprise de nettoyage et veiller à sa bonne application. Étudier avec les agents une dotation en tenues de travail (blouses, gants et chaussures de travail) à porter lors du travail dans les archives pour protéger leurs tenues personnelles de la poussière logiquement présente en quantité parfois importante dans les zones d'archivage.		
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			
14	Risque de chute		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Administratif	2,44	Envisager la mise en place d'une main courante de type gros cordage dans les escaliers en colimaçon reliant les différents niveaux. Veiller à laisser les zones de circulation dégagées et dépourvues d'obstacles.		
	Pôle documentation	2,44	Idem administratif. Mettre en place une procédure de vérification des échelles avec traçabilité écrite.		
	Surveillance de jour	2,44	Idem administratif.		
	Surveillance de nuit	2,44	Idem administratif.		
	Prise de vue	2,44	Idem administratif. Mettre en place une procédure de vérification des escabeaux avec traçabilité écrite.		

15	Risque de chute d'objets		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00			
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	2,89	Mettre à la disposition des agents des chaussures de sécurité à coque et les sensibiliser à la nécessité de port effectif lors des travaux induisant un risque d'écrasement des pieds.		
16	Risque lié au travail sur écran		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Administratif	2,67	Fournir aux agents tous éléments de confort permettant de réduire la gêne liée au travail sur informatique. Veiller à la prise régulière de pauses et à l'alternance des tâches. Faire suivre aux salariés une formation à l'ergonomie des postes de travail et au positionnement idoine des écrans.		
	Pôle documentation	2,89	Idem administratif. Revoir les postes de travail de la bibliothèque, faire appel à un ergonome extérieur ou à la médecine du travail et étudier une redistribution de certains postes, en particulier une possibilité de travailler face au public pour les postes de la bibliothèque. Evoquer avec Madame de Priester la possibilité d'un déménagement dans une des pièces inoccupée de la salle d'archives.		
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	2,44	Fournir aux agents tous éléments de confort permettant de réduire la gêne liée au travail sur informatique. Veiller à la prise régulière de pauses et à l'alternance des tâches. Faire suivre aux salariés une formation à l'ergonomie des postes de travail et au positionnement idoine des écrans.		
17	Risque lié à la circulation routière				
	Administratif	2,89			
	Pôle documentation	1,00			
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			

18	Intervention d'entreprises extérieures				
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00			
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			
19	Risques liés au recours à des intérimaires				
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00			
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			
20	Travail sur des sites extérieurs				
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00			
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			
21	Risques liés à la malveillance				
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00			
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			

22 Risques psychosociaux		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
Administratif	2,78	<u>Assistante de direction</u> : Prévoir l'embauche de personnel de remplacement durant les congés d'été de l'assistante de direction pour gérer les tâches les plus courantes et permettre un retour de congés plus serein. Étudier la possibilité d'une embauche supplémentaire, ne serait-ce qu'à temps partiel, pour réduire la masse de travail. Envisager de déléguer à un autre agent la gestion de l'agenda du directeur qui devient une tâche sans cesse grandissante. Demeurer à l'écoute des agents et de leurs doléances pour détecter les situations pouvant conduire à des états de dépression, de mécontentement ou de burn-out.		
Pôle documentation	2,78	<u>Bibliothèque</u> : Envisager les possibilités de changement de bureau pour les postes ne nécessitant pas réellement de présence dans la bibliothèque. Étudier la possibilité de faire venir un ergonomiste pour réfléchir à un meilleur aménagement des postes de travail. Demeurer à l'écoute des agents et de leurs doléances pour détecter les situations pouvant conduire à des états de dépression, de mécontentement ou de burn-out.		
Surveillance de jour	2,44	Poursuivre l'écoute manifestée actuellement par le responsable surveillance et la bonne entente entre les agents. Veiller à maintenir une alternance régulière entre les différents postes (surveillance, accueil et PC) afin de limiter les moments de solitude. Demeurer à l'écoute des agents et de leurs doléances pour détecter les situations pouvant conduire à des états de dépression, de mécontentement ou de burn-out.		
Surveillance de nuit	1,00			
Prise de vue	3,67	<u>Prise de vue</u> : trouver une réelle solution pour résoudre la situation du service. Envisager une confrontation des agents pouvant permettre une mise au point et peut-être de trouver en commun des solutions à la situation. Mettre à disposition de chaque agent du matériel propre pour éviter le partage de matériel. Affirmer fermement l'obligation de manifester un certain respect de la hiérarchie et l'interdiction absolue d'user de la moindre violence verbale ou physique sous peine de sanctions.		

23	Organisation de la sécurité				
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00			
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			
24	Facteurs de risques de pénibilité		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Administratif				
	Pôle documentation				
	Surveillance de jour				
	Surveillance de nuit				
	Prise de vue		Travail de nuit : poursuivre les dispositions actuellement en vigueur : souplesse dans la gestion du temps, roulement dans les tâches, pauses régulières, locaux de repos aménagés avec lit d'appoint, mise à disposition d'un coin cuisine avec possibilité de cuisiner et de bénéficier de café chaud. SMR pour tous les agents.		
25	Autres risques / Demandes des salariés				
	Administratif	1,00			
	Pôle documentation	1,00			
	Surveillance de jour	1,00			
	Surveillance de nuit	1,00			
	Prise de vue	1,00			
26	Plans de prévention obligatoires		Travaux du bâtiment et des travaux publics exposant les travailleurs à des risques de chute de hauteur de plus de 3 mètres.		
27	Divers				